



Nom et coordonnées de l'école :  
5 route du Foirail  
33124 AUROS

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL D'ÉCOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**

Commune : Auros  
Circonscription de Langon

Date : 08/11/2022

**Présents :**

**Présidente- (directrice d'école) :** Mme Patricia DUPOUY

**Inspectrice de l'éducation nationale :** Mme Céline TRIOLET (excusée)

Équipe enseignante :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Karine ALIZIER-MIRABEL</li> <li>• Patricia DUPOUY (directrice)</li> <li>• Marie-Catherine FILLEAU</li> <li>• Alice MARRAULD</li> <li>• Natacha PERON</li> <li>• Caroline RIVIER-CURTI (excusée)</li> <li>• Christine VAN LANEN</li> <li>• Marie ANNEE (TRS)</li> </ul>
Le maire ou son représentant	<p>↪ Auros : M<sup>r</sup> Camon-Golya , M<sup>me</sup> Uros (adjointe), M. Taton et Mme Dauchier (conseillers municipaux)</p> <p>↪ Brannens : M. DUFFAU Yannick (absent)</p> <p>↪ Berthez : M. DUBOUILH Guy (absent)</p> <p>↪ Lados : M DAYNES Sébastien (absent)</p>
DDEN :	Mr Gorge, présent
Représentants des parents d'élèves :	<p>Mme Lagouardat</p> <p>Mme Ramio</p> <p>Mme Galman</p> <p>Mme Cordein</p> <p>Mr Lemoine</p>
Invités (personnel municipal...) :	<p>Corinne Pons - Myriam Chinzi - Véronica Mulholland</p> <p>Béatrice Desqueyroux (Responsable du péri-scolaire)</p>

**Heure du début du conseil d'école : 18h10**

**Secrétaire de séance :** Natacha PERON

Compte rendu : Imprimé, affiché

## EDUCATION NATIONALE

### Fonctionnement du conseil d'école

#### 1) Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eues lieu le 07/10/22

Une seule liste a été formée cette année. Elle était composée de 9 parents (7 titulaires et 2 suppléants).

Tous les parents ont été élus.

#### 2) Présentation des membres du conseil d'école

Les membres du conseil se sont présentés.

#### 3) Approbation du règlement du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école a été lu et voté à l'unanimité.

### Projets et vie de l'école

#### 4) Approbation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été communiqué à l'ensemble des membres du Conseil d'école. Le règlement intérieur est validé par le Conseil d'école à l'unanimité.

#### 5) Présentation de l'équipe éducative

Les membres de l'équipe éducative pour cette année 2022-2023 sont les suivants :

- Karine ALIZIER-MIRABEL, CE2/CM1
- Patricia DUPOUY (directrice), CE1/CE2
- Marie-Catherine FILLEAU, PS/GS
- Alice MARRAULD, CM1/CM2
- Natacha PERON, CM1/CM2
- Caroline RIVIER-CURTI, PS/MS/GS
- Christine VAN LANEN, CP/CE1/CE2
- Marie ANNÉ (TRS), remplaçante dans la classe de Mme DUPOUY (1/3 lundi et vendredi), dans la classe de Mme RIVIER-CURTI (mardi).

#### 6) Présentation des effectifs et de l'organisation pédagogique

Les effectifs sont à la hausse cette année puisque nous avons 166 élèves alors que l'an dernier nous en avions 151.

Par niveaux:

Classe	Enseignante	Nombre d'élèves par niveau	Total
PS/MS/GS	C. Rivier-Curti	9 PS + 11 MS + 6 GS	26
PS/GS	M.C Filleau	14 PS + 13 GS	27
CP/CE1/CE2	C. Van Lanen	15 CP + 5 CE1 + 2 CE2	22
CE1/CE2	P. Dupouy	13 CE1 + 9 CE2	22
CE2/CM1	K. Mirabel-Alizier	14 CE2 + 8 CM1	22
CM1/CM2	N. Péron	10 CM1 + 14 CM2	24
CM1/CM2	A. Marraud	10 CM1 + 13 CM2	23

Nous constatons de nombreuses arrivées en petite section cette année puisque le niveau de petite section comporte 23 élèves.

Les CM1 et CM2 restent nombreux et le départ en fin d'année des CM2 sera impactant pour le début d'année suivante.

Par classe :

Niveau	Nombre d'élèves
PS	23
MS	11
GS	19
CP	15
CE1	18
CE2	25
CM1	27
CM2	27
<b>TOTAL</b>	<b>166</b>

**Total maternelle:** 53 élèves

**Total élémentaire :** 113 élèves

## 7) Présentation des projets de classe

- **PS/MS/GS** : Projet danse « au fil de l'eau », travail sur les saisons, puis sur les émotions
- **PS/GS** : travail sur le monde du vivant, le cycle des saisons : circuit à Monco, découverte de la forêt, jeux collectifs, pique-nique.
  
- **CYCLES 2 et 3** :  
**Projet « école et cinéma »** : projet d'action culturelle départemental en partenariat avec la DSDEN.  
Trois sorties au cinéma : le 29/11, le 10/03 et le 05/05. La journée du visionnage sera banalisée afin de travailler sur le film que les enfants auront découvert : ateliers, débats...  
**Projet « polar »** : rallye lecture, énigmes, lectures suivies + sortie au salon du polar à St Symphorien du 22 au 26 mai 2023.
  
- **CP/CE1**: rencontre USEP avec St Pierre de Mons
- **CE1/CE2** : projet de correspondance avec l'école de Pondauret (épistolaire, mail, messagerie instantanée...)
- **CM1/CM2** : **sport** : natation, course d'orientation  
**CM1/CM2 Natacha** : **projet** : monter une pièce de théâtre policière, jouée en fin d'année.

## **PARCOURS DES ELEVES**

### 8) Présentation des résultats aux évaluations nationales des élèves de CP et de CE1 :

Les évaluations nationales ont eu lieu du 12/09 au 23/09.

Certains changements ont été effectués, cela a permis une légère amélioration concernant les résultats globaux . Le texte de lecture pour les ce1 a été modifié mais il était plus difficile que celui des années précédentes. Il a posé de nombreuses difficultés aux élèves.

Nouvelle session pour les CP en janvier.

### 9) Présentation des dispositifs d'aide aux élèves (APC, PPRE, RASED, PPS...)

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi de 16H00 à 16h45, pour la classe de PS/GS les mardi et vendredi aux mêmes horaires.

## **Fonctionnement de l'école**

### 10) Santé et sécurité à l'école

Plan Vigipirate : le niveau Vigipirate « sécurité renforcé-risque attentat » s'applique sur tout le territoire (renforcement de la surveillance des accès aux bâtiments, contrôles visuels aléatoires des sacs, vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement, pas

d'attroupement) .

Incendie : 2 exercices (27 septembre et un autre avant le 15 février)

PPMS attentat-intrusion : le 3 octobre. L'alarme a eu un dysfonctionnement, la mairie est au courant du problème et essaie d'y remédier au plus vite.

Risque majeur : nouvelle procédure pour évacuer l'école à voir au prochain conseil des maîtres. L'équipe souhaiterait mettre en œuvre l'option fuir.

### 11) Modalités de communication parents / équipe éducative

L'équipe enseignante regrette, une année de plus, le peu de parents présents lors de la réunion de rentrée dans la grande majorité des classes.

Cette année, elle a été programmée un vendredi afin de toucher plus de familles. Les familles non présentes n'ont pas non plus prévenu les enseignantes.

L'équipe s'inquiète de cette désaffection et de ce manque d'implication des familles. Ces réunions d'informations sont un moment important pour la présentation des projets des classes et des méthodes de travail.

De plus, nous notons que les cahiers de liaison ne sont pas assez régulièrement signés.

### 12) Budgets municipaux

La mairie a maintenu le budget alloué l'an dernier à chaque élève malgré la baisse d'effectif de l'année 2021.

Nous remercions les mairies qui ont fait une dotation à l'association USEP de l'école.

### 13) Présentation du fonctionnement et de l'état financier de l'année N-1 de la coopérative scolaire

- 2596,90E de recettes

- 2411,96E de dépenses

Bilan de + 184,94E.

### MAIRIE :

### 14) Travaux

Concernant la chaleur dans les classes du haut : la classe de gauche date de 2014 et la classe de droite date de 2003.

Les chaleurs excessives dans ces classes est un souci récurrent, exacerbé par la canicule que nous avons vécue cette année.

La mairie a rencontré l'architecte qui a construit le bâtiment afin d'obtenir des solutions pouvant être mises en œuvre.

Choix de la mairie : faire un surtoit, films posés sur les vitres, rénovation de la ventilation : environ 60 000 €. Demande de subventions faite. La mairie se donne au plus tard 2 ans pour faire les travaux.

Relevé fait en classe du CO<sub>2</sub> : au bout de 10min sans aération, les voyants passent au rouge. Question du renouvellement de l'air à poser à l'architecte.

La cour goudronnée fait monter démesurément en température toutes les classes de l'école ainsi que le ressenti global.

Plusieurs options sont envisagées: portiques, voilages, végétalisation...

L'information sur la taille excessive des arbres empêchant les zones d'ombre de se développer a été transmise.

Proposition APE : créer un comité de réflexion APE / Equipe enseignante / Mairie / Agents communaux : réunion le 17/01/23 à 18h.

## PARENTS D'ELEVES

### Question autour du temps sieste des maternelles :

Concernant notamment les Moyennes Sections, dits fatigués et ayant encore besoin de se reposer :

L'espace « Temps calme » avec volets ouverts n'offre pas assez de pénombre.

→ Pas de place au dortoir (il y a 3 MS en permanence au dortoir, quelques places disponibles sont offertes aux enfants qui ont plus de besoins) s'il y a des MS, ils réveillent les PS quand ils se lèvent / des temps calmes sont mis en place pour les MS, les élèves fatigués ont la possibilité de s'y reposer voire de dormir.

Si malgré cela, certains enfants ressentent des besoins plus importants, le mieux est d'en parler avec l'enseignante afin de pouvoir trouver une solution adaptée.

### Question concernant le temps cantine :

Des enfants se sont plaints de ne pas avoir accès aux pichets d'eau à table, enlevés en rapport avec leurs débordements.

Cette sanction est-elle adaptée ?

→ Les enfants ne sont pas privés d'eau, les agents passent pour servir de l'eau. En revanche ils sont privés de pichet.

→ La question du retour à la serviette en tissu pour tous les élèves a été posée à la mairie.

→ Question sur les sanctions applicables. Il est question de mettre en place un cahier pour noter toutes les bêtises et convoquer les parents à partir de 3 manquements au règlement . La transmission aux parents de l'information des bêtises des enfants est de nouveau soulevée.

Les parents d'élèves demandent à ce que les parents soient systématiquement informés par la mairie lorsqu'un enfant a des attitudes non adaptées sur le temps périscolaire.

### Question concernant la composition des classes :

Il est considéré la difficulté pour les enseignants/direction d'école à répartir dans des classes des élèves de double ou triple niveaux.

Certains semblent y trouver faveur à prendre le temps de mûrir ou travailler leurs lacunes, d'autres à se décaler de certaines dynamiques de groupe.

Nous attirons toutefois aussi l'attention sur certains élèves qui peuvent avoir le sentiment d'avoir été rétrogradés par les choix faits et à contrario sur certains autres qui peuvent se considérer de fait comme les élites.

Quels sont les critères de sélection des enseignants/direction d'école ?

Les enseignantes ont répondu à la question en essayant au mieux d'expliquer comment se passaient les répartitions et quels étaient les différents critères (autonomie, fragilités, besoins d'être rassuré dans un petit groupe ...) appliqués lors de ces répartitions.

Il a été relevé que les termes « sélection », « élite » et « rétrogradé » utilisés ont été particulièrement interpellant pour l'ensemble des enseignantes car les répartitions ne sont jamais faites dans une telle optique. De plus, le fait d'apprendre au bout de 3 mois que certains enfants avaient le sentiment d'être rétrogradés, leur a posé problème. Il a été rappelé qu'il fallait absolument venir voir les enseignants afin de lever tout ressentiment de la part des élèves.

### Question autour de la mise en place de la classe UEE :

Il n'est pas ignoré le peu de parents présents à la réunion d'information d'octobre dernier. Pour autant, des inquiétudes persistent sur ce dispositif - notamment dans le cas d'une réouverture de classe si les effectifs d'élèves venaient à augmenter.

Quels moyens disposent l'école et la mairie en cas de dysfonctionnement ou de manque de locaux, à partir de la mise en place de ce projet ?

La mairie ainsi que les enseignantes ont répondu que concernant la réouverture d'une classe, la convention qui sera établie entre l'Education nationale, la mairie et l'ITEP, doit prévoir un préavis de 6 mois pour dénoncer la convention et pouvoir récupérer la salle de classe.

Aujourd'hui, c'est la salle de classe inutilisée côté maternelle qui servirait de salle de travail pour l'ITEP, avec un cloisonnement non fixe, pour permettre aux élèves d'être contenus et de pouvoir travailler sereinement.

*Heure de fin du conseil d'école : 20h05*

Le prochain conseil d'école aura lieu le : lundi 27 février à 18h

Fait à ...Auros.. le 8 novembre 2022.

La Directrice,  
Président(e) du Conseil d'Ecole  
Patricia DUPOUY

Le Secrétaire de séance :  
Natacha PERON